



## Trois étapes pour une AVS sûre et pérenne

### **Étape 1: Même âge de la retraite pour les hommes et les femmes d'ici à 2032**

En relevant l'âge de la retraite des femmes de deux mois par an de plus que celui des hommes, nous éliminons l'inégalité actuelle d'ici 2032.

### **Étape 2: Âge de la retraite à 66 ans d'ici 2032**

Jusqu'à présent, la Suisse n'a pas réussi à mettre en œuvre des réformes structurelles. Presque tous les autres pays d'Europe occidentale l'ont fait et relèvent l'âge de la retraite à 67-68 ans d'ici 2030 afin de garantir le financement de leur système de prévoyance vieillesse. Nous n'allons pas aussi loin : en relevant l'âge de la retraite de 2 mois par an, nous rattrapons simplement notre retard et atteindrons un âge de la retraite de 66 ans en 2032.

### **Étape 3: Lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie**

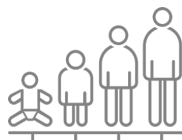
Comme nous vivons de plus en plus longtemps, nous devons également travailler un peu plus longtemps pour que l'AVS soit financée de manière durable. De nombreux pays d'Europe occidentale ont donc lié l'âge de la retraite à l'espérance de vie. En Hollande, au Danemark et en Italie, par exemple, l'âge de la retraite passera à plus de 70 ans en 2050. Notre proposition va moins loin. Avec notre solution, l'âge de la retraite augmentera d'environ un mois par an et sera d'environ 67,5 ans en 2050. Grâce à cela, nous assurons la pérennité de nos retraites !

### **Et qu'en est-il des travailleurs du secteur de la construction et des autres professions physiquement exigeantes ?**

Tout le monde ne peut pas travailler plus longtemps, soit parce qu'il n'arrive plus à trouver un emploi, soit parce qu'il ne peut physiquement plus travailler. Dans le secteur de la construction, les partenaires sociaux ont donc décidé d'un âge de la retraite à 60 ans. Ce modèle doit également être étendu à d'autres secteurs physiquement exigeants. Il appartient aux partenaires sociaux et aux responsables politiques d'élaborer et de mettre en œuvre des réformes appropriées.

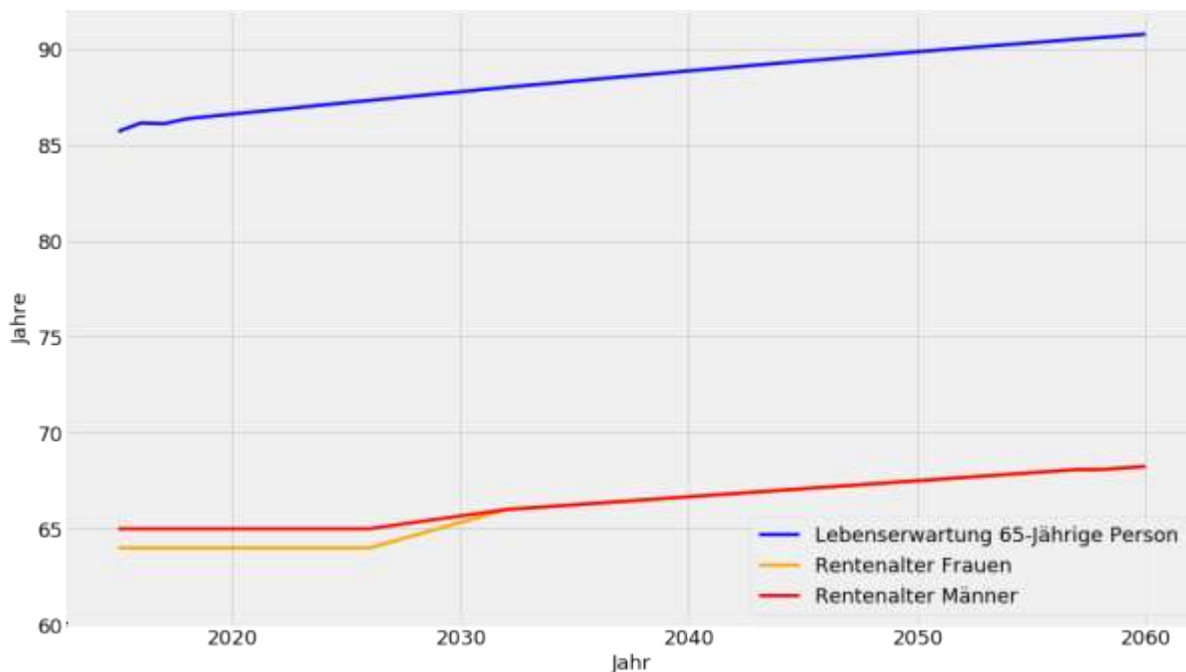
### **Et pour les plus de 55 ans ?**

Les plus de 55 ans en Suisse sont très bien intégrés au marché du travail en comparaison internationale. Pour ceux qui ne le sont pas, ces statistiques ne sont d'aucune utilité. Nous voyons donc deux approches pour les plus de 55 ans. D'une part, les employeurs devraient de plus en plus reconnaître le potentiel des travailleurs âgés, créer des emplois appropriés et bénéficier ainsi de leur savoir-faire et de leur expérience. D'autre part, nous devons promouvoir encore davantage la formation continue afin que chacun puisse trouver un emploi, quel que soit son âge, au fur et à mesure que la numérisation progresse.



## Effets sur l'âge de la retraite

Le graphique et le tableau suivants montrent l'impact concret de l'initiative sur l'âge de la retraite. Après avoir atteint 66 ans pour les hommes et les femmes en 2032, l'âge de la retraite augmentera encore de 19 mois et sera à 67 ans et de 7 mois en 2050. L'espérance de vie augmente d'environ 2 ans au cours de la même période. Les personnes qui prendront leur retraite en 2050 devront donc travailler 19 mois de plus que celles qui prendront leur retraite en 2032. Cependant, ils vivent aussi deux ans de plus et peuvent donc profiter de leur retraite 5 mois de plus.



Année de naissance (h/f)	Âge de la retraite (h/f)	Année de naissance	Âge de la retraite	Année de naissance	Âge de la retraite
<1961 / <1962	65 J. / 64 J.	1966	66 ans	1971/72	66 ans 7 mois
1961/62 / 1962/63	65 J. 2 M. / 64 J. 4 M.	1966/67	66 ans 1 mois	1972/73	66 ans 8 mois
1962/63 / 1963	65 J. 4 M. / 64 J. 8 M.	1967/68	66 ans 2 mois	1973/74	66 ans 9 mois
1963/64 / 1964	65 J. 6 M. / 65 J.	1968/69	66 ans 3 mois	1974/75	66 ans 10 mois
1964/65 / 1964/65	65 J. 8 M. / 65 J. 4 M.	1969/70	66 ans 4 mois	1975	66 ans 11 mois
1965 / 1965	65 J. 10 M. / 65 J. 8 M.	1970/71	66 ans 5 mois	1976	67 ans